

[ACCUEIL \(/\)](#)[PME - RÉGIONS \(HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/PME-REGIONS/INDEX.PHP\)](https://www.lesechos.fr/pme-regions/index.php)

ACTUALITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Le Syctom renonce au traitement de déchets à Romainville

LAMIA BARBOT (HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=9771) | Le 30/01 à 18:38

Dans le cadre de la modernisation et de l'agrandissement du site, la question du devenir des ordures ménagères résiduelles non recyclables (OMR) se posait - Syctom/D. Grandemange/4Vents

Le Syndicat de traitement des ordures ménagères envisageait de construire une chaufferie sur le site de Romainville. Les élus locaux et les habitants y étaient farouchement opposés.

La décision était très attendue. Près d'un an après avoir saisi la Commission nationale du débat public, le Syndicat de traitement des ordures ménagères (Syctom) a tranché concernant l' **avenir du centre de tri de Romainville** (https://www.lesechos.fr/14/06/2017/LesEchos/22465-355-ECH_a-romainville--les-dechets-en-question.htm) : il n'y aura finalement pas de traitement sur place des déchets.

À LIRE AUSSI

[A Romainville, les déchets en question \(https://www.lesechos.fr/14/06/2017/LesEchos/22465-355-ECH_a-romainville--les-dechets-en-question.htm\)](https://www.lesechos.fr/14/06/2017/LesEchos/22465-355-ECH_a-romainville--les-dechets-en-question.htm)

[Déchets radioactifs : le « oui, mais » de l'ASN \(https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0301150662661-dechets-radioactifs-le-oui-mais-de-lasn-2145025.php#SLCvlpWFAoWzCxH6.99\)](https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0301150662661-dechets-radioactifs-le-oui-mais-de-lasn-2145025.php#SLCvlpWFAoWzCxH6.99)

[Pourquoi il faut revoir le modèle de gestion français des déchets \(%C2%A0https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/030914685701-jean-marc-boursier-directeur-general-adjoint-de-suez-et-president-de-la-f-il-va-bien-falloir-renover-lorganisation-de-la-collecte-et-du-tri-2132362.php#PVMITafvyvyBrc4q.99\)](https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/030914685701-jean-marc-boursier-directeur-general-adjoint-de-suez-et-president-de-la-f-il-va-bien-falloir-renover-lorganisation-de-la-collecte-et-du-tri-2132362.php#PVMITafvyvyBrc4q.99)

Dans le cadre de la modernisation et de l'agrandissement du site, la question du devenir des ordures ménagères résiduelles non recyclables (OMR) se posait. Il s'agissait de choisir entre un acheminement plus écologique vers les incinérateurs (fluvial via le canal de l'Ourcq plutôt que par camions) et une solution plus économique mais plus polémique, le traitement sur place, à Romainville. « *Le territoire d'Est Ensemble doit prendre sa part de responsabilité et rentrer dans une logique de solidarité territoriale de traitement des déchets* », estimait en juin Pierre Hirtzberger, directeur général des services techniques du Syctom.

Trois solutions

Trois solutions ont fait l'objet d'une concertation entre les acteurs locaux et le public, organisée de juillet à novembre 2017. Les deux premières solutions ne prévoyaient pas de traitement des OMR sur place, là où la troisième envisageait la fabrication locale de combustible solide de récupération (CSR). Ce produit de nouvelle génération, qui émerge à peine en France, se présente sous la forme de granulés noirâtres. Il provient de la déshydratation des déchets ultimes, ce qui permet d'éviter leur enfouissement en décharge ou leur envoi en incinérateur. Sujet plus polémique, la troisième option recommandait aussi la valorisation sur place des CSR dans une chaufferie spécifique, équipée de filtres à fumée adéquats.

Mais la population locale était vent debout contre le projet, y voyant un incinérateur déguisé. « *C'est absurde de brûler des déchets pour chauffer*, estime François Mouthon, président de l'Association de riverains opposés au projet (Arivem). *C'est le moyen qu'ils ont trouvé pour justifier la construction d'un incinérateur.* » L'opposition des élus et des riverains semble avoir porté ses fruits.

Pas de chaufferie

« *Les élus du Syctom ont tiré les enseignements de la concertation préalable et approuvé les caractéristiques du projet intégrant la solution technique n° 2 d'optimisation de la logistique urbaine pour la gestion des ordures ménagères résiduelles* », a annoncé le syndicat. Traduction : pas de fabrication sur place de CSR et pas de chaufferie au programme.

Cette solution intègre au projet une capacité de stockage de 10.000 tonnes d'OMR séchées qui pourront être déstockées trois fois par an et alimenter les installations du Syctom, réduisant d'autant la mise en décharge des OMR. Grâce au séchage, une partie de l'humidité des déchets est retirée, ce qui permet ainsi de diminuer la masse de déchets à transporter de 25 à 30 %.

Un soulagement pour les opposants au projet mais la question de l'avenir de la filière française du CSR reste cependant en suspens.

Le CSR doit participer à terme à la politique d'indépendance énergétique française ainsi qu'au « zéro enfouissement en décharge » ambitionné par Ségolène Royal lorsqu'elle était ministre de l'Environnement.

À NOTER

Le centre de Romainville trie les déchets issus des collectes sélectives multimatériaux et transfère les OMR vers l'incinérateur d'Ivry-sur-Seine (94) et la décharge de Claye-Souilly (77).

Lamia Barbot

[@LamiaBarbot \(https://twitter.com/LamiaBarbot\)](https://twitter.com/LamiaBarbot)

Suivre